

Autrement il pourrait conduire les brebis de Jésus-Christ dans les pâturages vénénéux de l'hérésie. Alors, si le troupeau est docile, il périra tout entier, victime de son obéissance aveugle à son Rédempteur. S'il résiste au Pasteur, il conservera sa foi, mais en foulant aux pieds l'obéissance. Ce ne sera plus le Pasteur qui dirigera les brebis, mais, comme dans le monde renversé ce seront les brebis qui dirigeront le Pasteur. Quelle absurdité ! quel blasphème !

Ce troisième argument se résume comme les deux précédents : Saint Pierre est établi par Notre-Seigneur le Pasteur de toute l'Eglise ; et il ne peut remplir convenablement cette charge sans être infallible. Donc il possède l'infaillibilité doctrinale.

§ IV

L'infaillibilité doctrinale a été conférée non seulement à saint Pierre, mais aux Souverains-Pontifes, ses successeurs.

En effet, le fondement d'un édifice doit durer aussi longtemps que l'édifice lui-même ; le confirmateur de la foi de ses frères sera nécessaire aussi longtemps que dureront les attaques de Satan ; le troupeau aura besoin d'un Pasteur visible, tant qu'il sera sur la terre ; en un mot, l'Eglise a besoin d'un Docteur infallible jusqu'à la fin des temps. Cette charge n'a donc point cessé avec la personne de Pierre ; et Pierre doit continuer à l'exercer en la personne de ses successeurs, les Pontifes Romains, jusqu'à la consommation des siècles.

Bien plus, l'on peut dire que l'Eglise aura beaucoup plus besoin de l'autorité de saint Pierre après sa mort que pendant sa vie mortelle. Car, au berceau de l'Eglise, les Apôtres, auxquels Notre-Seigneur avait conféré personnellement un privilège d'infaillibilité, pouvaient facile-